

Annexe 3 :

Coopération entre les lieux de formation – déroulement chronologique de la formation sur les trois lieux de formation

Aide en sanitaire AFP	1 ^{er} sem.			2 ^e sem.			3 ^e sem.			4 ^e sem.		
	EP	CI	Entreprise	EP	CI	Entreprise	EP	CI	Entreprise	EP	CI	Entreprise
1. Planification des travaux												
1.1 Réceptionner et vérifier les mandats	B		E			Au				A		
1.2 Aménager et sécuriser le poste de travail	B		E			Au				A		
1.3 Rédiger des rapports	B/A		E									Au
1.4 Triier et éliminer les déchets	B		E	A			A		Au	A		
1.5 Entretien des outils et des machines	B/A		E			Au						
2. Installation de conduites d'alimentation en eau potable												
2.1 Établir un plan d'atelier pour des installations d'eau potable simples	B		E	A		Au	A			I		
2.2 Démonter des conduites d'eau potable après concertation									Au			
2.3 Préfabriquer des conduites d'eau potable selon le plan d'atelier			E	B			A		Au	I		
2.4 Monter des conduites d'eau potable après concertation	B		E	A			A		Au	I		
2.5 Isoler des conduites d'eau potable, des pièces spéciales et des robinetteries après concertation			E				B			A		Au
3. Installation de conduites d'évacuation												
3.1 Établir un plan d'atelier pour des installations d'évacuation simples						E	B/A			I		Au
3.2 Démonter des conduites d'évacuation après concertation									Au			
3.3 Préfabriquer des conduites d'évacuation selon le au plan d'atelier			E	B			A		Au	I		
3.4 Monter des conduites d'évacuation après concertation	B		E	A			A		Au	I		
3.5 Isoler des conduites d'évacuation après concertation			E				B			A		Au
4. Installation de systèmes en applique												
4.1 Préfabriquer des systèmes en applique simples						E	B			A		Au
4.2 Monter des systèmes en applique simples après concertation						E	B			A		Au
5. Montage d'installations et d'appareils sanitaires												
5.1 Démonter des appareils, des robinets de soutirage et des accessoires	B/A		E						Au			
5.2 Monter des appareils, des robinets de soutirage et des accessoires simples après concertation						E	B/A			I		Au

École professionnelle :

B = bases
A = approfondissement
I = interconnexion

Cours interentreprises :

CI 1 : 8 jours (1^{er} semestre)
CI 2 : 1 jour (EPlaC ; 1^{er} semestre)
CI 3 : 8 jours (2^e semestre)
CI 4 : 4 jours (3^e semestre)

Entreprise :

E = Le formateur enseigne la CO progressivement aux personnes en formation (montrer, exercer).

Au = À la fin du semestre, les personnes en formation sont en mesure d'exécuter la CO de manière autonome.